



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
19 juillet 2019  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 19 juillet 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Au nom du Groupe Responsabilité, cohérence et transparence (Groupe ACT), je vous écris au sujet du rapport annuel de 2018 du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale. Le Groupe, qui est composé de 25 États Membres<sup>1</sup> représentant tous les groupes régionaux, milite en faveur d'une Organisation des Nations Unies plus transparente et plus efficace. L'une de ses priorités est de promouvoir une bonne communication entre le Conseil et l'Assemblée et de renforcer l'application du principe de responsabilité et l'intégration de l'ensemble des membres de l'Organisation.

Nous sommes profondément préoccupés par le fait que le rapport annuel de 2018 du Conseil de sécurité n'a pas été soumis pour examen à l'Assemblée générale. Nous rappelons que le Conseil est tenu de présenter le rapport à l'Assemblée, en application du paragraphe 3 de l'Article 24 de la Charte des Nations Unies. Nous rappelons également que le Conseil s'est engagé, dans plusieurs notes de la présidence, la plus récente datant du 30 août 2017 (S/2017/507), à soumettre son rapport à la session de printemps qui suivait l'année considérée.

Le Groupe regrette qu'en dépit des appels répétés qu'il a lancés par les voies appropriées, notamment lors du débat public tenu par le Conseil de sécurité le 6 juin 2019 sur l'application de la note du 30 août 2017, la fin de la présente session de l'Assemblée générale approche sans qu'une date ait été fixée pour la présentation du rapport, ce qui empêche clairement l'ensemble des membres de l'Organisation de l'examiner comme il se doit. C'est la troisième année consécutive que cette situation se produit, ce qui met sérieusement en péril les progrès accomplis au fil des ans pour ce qui est d'accroître la transparence et l'efficacité des méthodes de travail, progrès que l'on doit notamment aux travaux du Groupe de travail informel sur la documentation et les autres questions de procédure.

Nous demandons donc au Conseil de sécurité d'accélérer l'adoption du rapport annuel de 2018 et de prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'il soit soumis à l'Assemblée générale pendant la première semaine de septembre 2019. Nous demandons également au Conseil de soumettre le rapport à l'Assemblée dans toutes les langues de travail au moins deux semaines avant sa présentation, en vue de

---

<sup>1</sup> Arabie saoudite, Autriche, Chili, Costa Rica, Danemark, Estonie, Finlande, Gabon, Ghana, Hongrie, Irlande, Jordanie, Liechtenstein, Luxembourg, Maldives, Norvège, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Portugal, Rwanda, Slovaquie, Suède, Suisse et Uruguay.



faciliter le débat de fond. Afin d'éviter que le malheureux scénario des trois dernières années ne se reproduise, nous demandons au Conseil d'étudier les moyens de renforcer les méthodes de travail en respectant strictement le calendrier qu'il a établi dans sa note du 30 août 2017. En outre, il pourrait être envisagé d'élaborer d'autres règles pour désigner la délégation chargée de rédiger le rapport.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Jürg **Lauber**

---